

Orléans, le 28 mai 2021

Une refonte des politiques d'insertion du Département

Lors de la Session budgétaire des 27 et 28 mai, le Département a approuvé la convention qui sera signée avec l'Etat pour mettre en œuvre le Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE). Elle prévoit, en coopération avec les partenaires locaux, une refondation des politiques d'insertion du Département.

Le projet porté par le Département sur la période 2021-2022 s'adresse aux bénéficiaires de minima sociaux, en particulier du RSA, dans une dynamique de reprise d'activité et se positionnera en priorité sur les territoires du Montargois, du Giennois et du Pithiverais, actuellement plus en fragilité que le territoire métropolitain (indicateurs de pauvreté, de chômage, ou encore d'accès aux études supérieures).

Il a pour ambition de coordonner l'ensemble des acteurs de l'accompagnement à l'emploi et du social, et d'offrir à tous une prise en charge s'articulant autour des principes suivants :

- le retour à l'activité au centre du parcours d'insertion ;
- l'approche globale des besoins : garantir à partir d'une seule et même demande l'évaluation de toutes les dimensions de la personne, de tous ses freins socio-professionnels, afin d'élaborer un parcours personnalisé (capacités, employabilité, savoirs de base, ressources sociales, mobilité, santé, logement...);
- la stabilité du référent assurant un suivi de parcours ;
- l'implication de la personne dans la conduite de son parcours ;
- le lien avec les acteurs économiques et les opportunités du territoire.

Pour atteindre ces objectifs, la convention prévoit notamment le financement des recrutements d'un chef de projet départemental et de 3 coordinateurs territoriaux, avec l'aide de L'Etat à hauteur de 278 000 € et par le Département à hauteur de 107 000 €.

Une coopération entre de nombreux d'acteurs pour simplifier le parcours de l'utilisateur

Le SPIE est mis en place par un consortium d'acteurs qui comprend le Département, l'Etat, Pôle Emploi, des associations d'insertion, et plus largement les acteurs de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé, de la mobilité, et les entreprises/ représentants du monde économique.

Une démarche dans la lignée de la Transformation de l'action sociale du Département

Le SPIE s'inscrit pleinement dans les orientations de la Transformation de l'action sociale du Département : un accompagnement global, une continuité de parcours et de référent, la transition vers un dossier unique d'insertion numérisé, et un cadre d'engagements réciproques partagés par les acteurs.

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr